



Paroisse Saint-Nicolas sur Dore Allier

Tous les saints

jeudi 31/10 : 18h à Maringues
vendredi 1^{er} /11 : 9h30 à Randan
et 15h à Lachaux

Commémoration des fidèles défunts

samedi 02/11 : 10h à Puy-Guillaume

Messe en semaine

lundi 10h à Maringues

Pastorale de la santé

jeudi 07/11 : 15h30 à Randan
à la Villa Claudine
vendredi 08/11 : 15h à Maringues
à l'Ombelle

Pastorale des gens du voyage

dimanche 10/11 : 18h veillée de prière
à St André-le-Coq

Présentation de Marie

est une fête chrétienne célébrée le 21 novembre.

La tradition nous apprend que, Anne et Joachim, les parents de Marie, la présentèrent au temple à l'âge de trois ans pour la consacrer à Dieu. Cet épisode de la vie de Marie ne se trouve pas dans les quatre évangiles, mais dans le livre apocryphe, le « Protévangile de Jacques ».

Le message spirituel que nous laisse cet évènement est que, depuis toujours, le cœur de Marie est entièrement dédié à Dieu. L'Eglise a voulu célébrer cet évènement pour manifester la Sainteté de la Vierge Marie dès sa prime enfance.

La fête de la présentation est reconnue par le pape Grégoire XI en 1372, mais elle ne sera inscrite au calendrier liturgique d'Occident qu'en 1585, par le pape Sixte V.

Joies et peines

Ont reçu le sacrement du baptême :

Elyo BARRI le 13/10 à Maringues, Côme CHAUCHEPRAT le 19/10 à Villeneuve-les-Cerfs, Aubin FAYET le 27/10 à Puy-Guillaume et Edouard CASTAY a reçu le baptême, la communion et la confirmation le 28/10 à Randan

Ont rejoint la maison du Père :

Nicole SERRE le 30/09 à Joze, Denise DESIAGE le 01/10 à Châteldon, Gilbert MAUBERT le 02/10 à Paslières, Suzanne THIVAT le 03/10 à Randan, Solange CLOUVEL le 08/10 à Lachaux, René PELISSIER le 11/10 à St Priest, Rosaria CURRAL le 16/10 à Randan, Guy DEBATISSE le 24/10 à Puy-Guillaume, Serge DANTONNET le 24/10 à Maringues

Intention de prière du pape François pour le mois de novembre

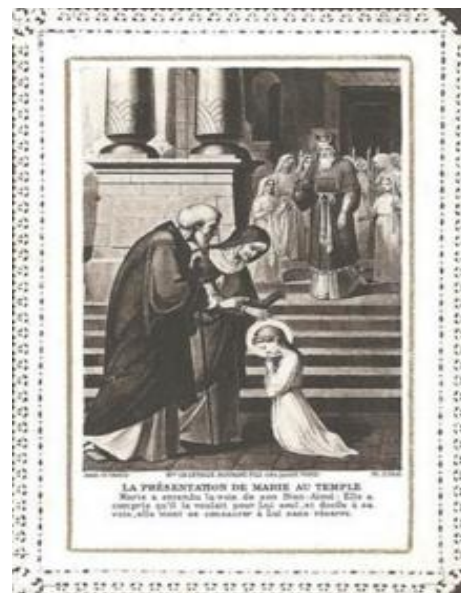
Prions pour que tous les parents qui pleurent la mort d'un fils ou d'une fille trouvent un soutien au sein de la communauté et obtiennent de l'Esprit consolateur la paix du cœur.



Permanence d'accueil : lundi 10h30/12h et samedi 10h/12h

24, bd du Chéry 63350 Maringues tél 04 73 68 71 33

paroisse-saint-nicolas@orange.fr <https://www.saintnicolasdoreallier.fr/>



Les ressources financières de l'Eglise catholique dépendent de la générosité des fidèles, mais aussi des efforts de communication et de gestion auxquels les donateurs sont sensibles. Les différentes ressources présentées dans notre feuille mensuelle portent chacune un sens spirituel propre et constituent un enjeu pastoral spécifique. **Le saviez-vous ?** :

➤ **Le denier du culte : la contribution annuelle des catholiques à la vie de leur église**

Le denier de l'Eglise est la ressource la plus importante du diocèse qui sert à rémunérer les prêtres, en activité ou à la retraite, et les salariés laïcs. Votre don permet à l'Eglise d'annoncer la parole de Dieu, célébrer les grands moments de la vie et de servir toute personne.

Le saviez-vous ?

La collecte du Denier est aujourd'hui insuffisante pour couvrir le budget des personnes dans notre diocèse. Vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu

*« A chaque étape de ma vie, l'Eglise a été présente, disponible pour m'accompagner...
Reconnaissante, j'estime qu'il est de mon devoir de participer à la collecte du Denier »*

➤ **La quête : le don pour aider votre paroisse chaque semaine**

La quête est une ressource vitale pour votre paroisse : elle sert à couvrir les différentes charges liées à l'activité pastorale mais aussi les frais de fonctionnement comme le chauffage, l'électricité ou le fleurissement de l'église. Certains dimanches la quête est affectée à un usage spécifique (vocations, missions...) on parle alors de « quête impéree. »

Le saviez-vous ?

La quête a un véritable sens liturgique dans le déroulement de la messe. Au moment où le prêtre présente à Dieu le Pain et le Vin, les fidèles, par l'acte de don à la quête, offrent une partie du fruit de leur travail.

« Je m'arrange toujours pour avoir 2€ quand je me rends à la messe : ce n'est pas trop pour ma paroisse pour faire face à ces changements »

➤ **Le casuel : le don des grands moments de la vie des catholiques**

On appelle casuel la participation donnée lors d'un mariage ou de funérailles. Ces contributions permettent à votre paroisse de couvrir les frais occasionnés lors des célébrations et de permettre la formation des accompagnateurs.

Le saviez-vous ?

Le terme casuel vient de « cas » pour désigner cette offrande que l'on fait cas par cas, pour des cérémonies bien identifiées

« Pour notre mariage, nous avons choisi de donner à la paroisse 5% de la somme de nos dépenses pour l'organisation de la fête »

➤ **Les offrandes de messe : une prière et un geste de partage**

A la demande des fidèles, le prêtre peut ajouter une intention particulière : confier à la prière de la communauté un défunt, un malade, un jeune couple, un merci particulier... Cette intention de messe est traditionnellement accompagnée d'une offrande.

Le saviez-vous ?

Les offrandes participent à la vie matérielle des prêtres du diocèse

« Chaque année, à l'occasion de notre anniversaire de mariage, nous offrons une messe pour toute la famille »

➤ **Les legs : un soutien pour l'Eglise de demain**

Transmettre tout ou partie de ses biens est un acte important qui nécessite réflexion et accompagnement
Le saviez-vous ? Chaque année se sont les legs qui permettent au diocèse d'équilibrer son budget.



Pour faire un don des enveloppes sont à disposition dans les églises. Vous pouvez également prendre contact avec la paroisse ou le diocèse. Soyez remercié de votre générosité et de votre fidélité.

